Envoyé en préfecture le 11/04/2023
Reçu en préfecture le 11/04/2023
Publié le
ID : 027-242700607-20230404-2023_0099-DE

PAYS DU NEUBOURG
COMMUNAUTE DE COMMUNES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 4 avril 2023
Extrait des délibérations n°14

Date de convocation : le 28 mars 2023. Date d'affichage : le 28 mars 2023.

Les membres du conseil communautaire dûment convoqués, se sont réunis le 04 avril 2023 à 20 h, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LEGENDRE – Président -, salle du Haut Phare – LE NEUBOURG.
➢ Secrétaire de séance : Monsieur Jérôme HENON – Maire de SAINTE-OPPORTUNE-DU-BOSC.

Membres en exercice : 55 Présents : 45 Pouvoir (s) : 6
Toutes les communes étaient représentées sauf : LA PYLE – SAINT MESLIN-DU-BOSC - VENON

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
BACQUEPUIS	HUREL William	*BRIZARD Marie-Odile - Excusée*
BERENGEVILLE LA CAMPAGNE	LHERMEROULT Patrick	ROCREE Roselyne
BERNIENVILLE	DUCLOS Christian	*CHECA Marie-France – Excusée*
BROSVILLE	*ROMET Marc - Excusé*	LECOMTE Béatrice
CANAPPEVILLE	DUVAL Laurence	*SERGENT Agnès*
CESSEVILLE	*DEBUS Alain - Excusé*	POISSON Virginie
CRESTOT	LOUIS Christine	*PATTEY Philippe*
CRIQUEBEUF LA CAMPAGNE	MARIE Michèle	*DAUTRESME Thierry*
CROSVILLE LA VIEILLE	CARPENTIER Pascal	*GRILLE Aline*
DAUBEUF LA CAMPAGNE	*BUSSIERE Laurance – Excusée* POUVOIR : Benoît HENNART - QUITTEBEUF	*BUISSON Sébastien - Absent*
ECAUVILLE	MAILLARD Françoise	*PLESSIS Elisabeth*
ECQUETOT	LONCKE Didier	*RICHARD Didier*
EMANVILLE	DULUT Thierry	*DUMONT Françoise- Excusée*
EPEGARD	DEMARE Pascal	*PAYAN Jean-François*
EPREVILLE PRES LE NEUBOURG	ELIOT Patrick	BRIOSNE Maurice
FEUGUEROLLES	*VALIGNAT Jean-Paul - Excusé*	BOISRENOULT André
FOUQUEVILLE	LEMOINE Didier	*SOENEN Bruno - Excusé*
GRAVERON SEMERVILLE	CARRERE GODEBOUT Claire	*LAWANI Nicolas - Excusé*
HECTOMARE	PLOYART François	*DUGORD Jean-Pierre - Excusé*
HONDOUVILLE	PARIS Jean-Charles FUENTES Evelyne	
HOUETTEVILLE	SAINT LAURENT Martine	*LEGRAND Catherine*
IVILLE	LEGENDRE Jean-Paul	*MAUGUY Jean-Luc - Excusé*
LA HAYE DU THEIL	COUCHAUX Alain	*PORTE Michel - Excusé*
LA PYLE	*PILETTE Gérard - Absent*	*ROUSSIAU Yann - Absent*
LE BOSC DU THEIL	VALLEE Laurent RECULARD Sandrine BERTHELIN Giovanni	
LE NEUBOURG	VAUQUELIN Isabelle – BRONNAZ Francis - CHEUX Arnaud CHEVALIER Marie-Noëlle – ONFRAY Didier. *DAVOUST Francis – Excusé* : POUVOIR Arnaud CHEUX *DETAILLE Edouard – Excusé* : POUVOIR Francis BRONNAZ *LE MERRER Anita – Excusée* : ***POUVOIR Isabelle VAUQUELIN*** *LEROY Hélène – Excusée* : POUVOIR Marie-Noëlle CHEVALIER *LOPEZ Brigitte – Excusée*	
LE TILLEUL LAMBERT	GAVARD-GONGALLUD Jean-François	*LEMARCHAND Fabien - Excusé*
LE TREMBLAY OMONVILLE	LEFEBVRE Jean-François	*MOULIN Martial - Excusé*
LE TRONCQ	SAMSON Catherine	*LECOUTEUX Laëtitia*
MARBEUF	CARPENTIER Bertrand	*GAILLARD Thomas*
QUITTEBEUF	HENNART Benoît	*GARREAUD Virginie – Absente*
ST AUBIN D'ECROSVILLE	DEPARIS Christiane	*ORONA Thierry – Excusé*
ST MESLIN DU BOSC	*BONNEAU Christian - Absent*	*JOUEN Eric - Absent*
STE COLOMBE LA COMMANDERIE	BUYZE Jacky *LARGESSE Jacky – Excusé* : POUVOIR Jacky LARGESSE	
STE OPPORTUNE DU BOSC	HENON Jérôme	*MORISSET Maryse – Excusée*
TOURNEDOS BOIS HUBERT	WALLART Roger	*CAUCHOIS Isabelle- Excusée*
TOURVILLE LA CAMPAGNE	BOURGAULT Hugues FOSSE Patricia	
VENON	*PICARD Philippe - Excusé*	*CHOMONT Hélène - Excusée*
VILLETTES	RAIMBOURG Guy	*ROBACHE Arlette*
VILLEZ SUR LE NEUBOURG	PLESSIS Gérard	*BRIANT William - Excusé*
VITOT	LELARGE Joël	*LEBOURG Yann*

Formant la majorité des Membres en exercice

Date de publication : 11 1 AVR. 2023

Envoyé en préfecture le 11/04/2023
Reçu en préfecture le 11/04/2023
Publié le
ID : 027-242700607-20230404-2023_0099-DE

PAYS DU NEUBOURG
COMMUNAUTE DE COMMUNES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 4 avril 2023
Extrait des délibérations n°14

COMPETENCE FINANCES
Objet : Budget Général – Budget Primitif 2023

Monsieur Arnaud CHEUX, vice-président, présente les propositions budgétaires 2023, telles que synthétisées comme suit :

FONCTIONNEMENT :	- Dépenses	: 8 741 702,39 €
	- Recettes	: 8 741 702,39 €
INVESTISSEMENT :	- Dépenses	: 2 464 190,74 €
	- Recettes	: 2 464 190,74 €

Le projet de budget primitif – Budget Général 2023 est annexé à la délibération.

Vu les statuts de la Communauté de Communes Pays du Neubourg,
Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2312-1 à L2312-4, et R 2311-1 à R 2313-7,
Vu la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires lors de la séance du conseil communautaire du 28 février 2023,
Vu l'avis du bureau du 27 mars 2023,
Vu le rapport de présentation ci-dessus,

Après avoir entendu l'exposé du vice-président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide :
- d'approuver le rapport de présentation,
- d'adopter le Budget Primitif – Budget Général 2023 tel qu'annexé.

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et an susdits.
Pour extrait conforme.

Le Secrétaire de séance
Jérôme HENON

Le Président,
Jean-Paul LEGENDRE

Date de publication : 11 AVR. 2023